

ATTESTATION

Opération :
Les Ateliers du Parc, VILLEURBANNE

Lot :

C62 - Collectif - 2 Pièces

Selon l'article 6. DES CONDITIONS PARTICULIERES

Durée de validité du contrat :

Le présent contrat expirera 4 mois après la signature des présentes(..)

Le contrat de réservation a été signé et reçu par LRAR le 18/12/2024, la caducité de ce contrat arrivera à expiration le 19/04/2025.

Selon le contrat de réservation, nous demandons au réservataire de nous fournir :

- 30 jours après signature : une attestation de demande de prêt
- 60 jours après signature : la copie de l'offre de prêt définitive

Les délais sont dépassés, à titre exceptionnel, les conditions suspensives d'obtention de financement sont prolongées.

A présent, merci de nous fournir l'offre de prêt définitive au 30 mars 2025 au plus tard afin d'envisager la régularisation de l'acte notarié le 19 avril 2025.

BOUYGUES IMMOBILIER
Responsable de l'Administration des Ventes
Delpine SCHAAL

Le 20/02/2025.



D.G.R. Auvergne Rhône-Alpes
Immobilier à Sens'
186 avenue Thiers
69465 Lyon Cedex 06
Tél: 01 72 68 79 90

3 boulevard Gallieni - F92445 ISSY LES MOULINEAUX CEDEX
Tel : 01 55 38 25 25 - www.bouygues-immobilier.com

BOUYGUES IMMOBILIER SA au capital de 138.577.320 Euros - 562 091 546 RCS Nanterre - NAF 4110A - Siège social : 3 Boulevard Gallieni - 92130 ISSY LES MOULINEAUX
Carte professionnelle de transactions délivrée par la CCI de Paris Île-de-France sous le n° CPI 9201 2016 000 016 205 -
Garantie professionnelle - CA-CIB - Certifié ISO 9001 - N° QUAL/1996/6465-11 TVA - Identification fiscale : FR72562091546 - Mandataire Non Exclusif en Opérations de Banque (MOBSP) n° ORIAS 13006299.